

Compte rendu du Conseil Municipal du 3 décembre 2018

Présents : Mmes et MM. PICCOLI NICOLA PERROLLAZ HOUDRY OGIEZ DUSSIAUX PELTIER BADER ROYER LAGO WEHRLLEN CASTELA JEANDEL ZIETERSKI JACOB GAUCHÉ MARCHAL-BATT MASSON DEVITERNE HAUSERMANN CHIARAMIDA ENEL

Excusés :

C. SIMON a donné pouvoir à N.HOUDRY
S. PIGNOT a donné pouvoir à M.OGIEZ
A.ANDRÉ a donné pouvoir à G. NICOLA
S.DEBELLEMANNIÈRE

Absents :

M.AMOUROUX

Secrétaire : L. WEHRLLEN

Approbation du compte-rendu de la séance du 8 octobre 2018

Approuvé.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Pas de remarque.

1/ Rapport d'activité et développement durable 2017 de la Métropole du Grand Nancy -ELUS

Le Maire rappelle que la Communauté Urbaine du Grand Nancy est devenue Métropole du Grand Nancy même si toutes les conditions imposées par la loi n'étaient pas remplies, notamment les conditions démographiques. Pour autant, cette transformation a été rendue possible grâce au fort degré d'intégration intercommunale de compétences. Le Projet Métropolitain n'a plus rien à voir avec le Projet d'Agglomération. Celui-ci était orienté vers les projets, les actions alors que le Projet Métropolitain est tourné vers les élus, les décisionnaires, les partenaires, les forces vives. Le point fort du Projet est la co-construction et le dialogue renforcé.

Le Maire explique le projet « des hommes et des arbres ».

Elle énonce les 6 territoires à enjeux, le dernier, l'écoquartier Nancy Grand Cœur, étant en passe de s'achever. La commune de Pulnoy appartient au territoire à enjeux « plaines rive droite ».

ML.MASSON précise que le tonnage d'ordures ménagères non recyclées a baissé de 0,41%. Elle explique l'action portée en 2017 pour la création de Repair Café sur l'agglomération. Un Repair Café intercommunal a pu être créé entre Saulxures, Pulnoy et Seichamps.

L. WEHRLLEN parle de la politique d'entretien des arbres d'alignement du Grand Nancy. Les gens en charge de ces arbres sont des forestiers donc des spécialistes. On constate que, grâce à cette compétence, la mortalité des arbres diminue.

Le Maire rappelle que les espaces verts situés sur la commune sont, soit de compétence métropolitaine, soit de compétence communale. L'entretien de ces espaces nécessite beaucoup de soins et de travail.

F.PERROLLAZ parle des 12 référents de territoire, dont le rôle est d'être le relais entre les communes et la Métropole.

N.HOUDRY parle de la politique de construction sur le territoire métropolitain : le plan local d'urbanisme intercommunal et les ZAC métropolitaines.

A.CASTELA donne des précisions sur la politique de mobilité : le développement des bornes électriques, la concertation sur l'avenir de la ligne 1 du tram, les 18 000 abonnés VélOstan'lib et VélOstan'boutic.

F.PERROLLAZ explique ce qu'est le plan climat énergie territorial et les objectifs de baisse de consommation énergétique et d'émissions directes de gaz à effets de serre. Les achats groupés d'électricité et de gaz participent à cette politique de développement durable.

S.DUSSIAUX explique que la Métropole a mis en place des outils et un plan d'actions en matière de sûreté et de sécurité.

N.HOUDRY rappelle que la Métropole a réactualisé son 6^{ème} Programme Local de l'Habitat et lancé le nouveau Programme de Renouvellement Urbain.

M.OGIEZ parle du développement économique, avec notamment la présence de 14 800 entreprises sur le territoire, de la mise en ligne des offres d'emploi par la Maison de l'Emploi et du dynamisme des start up dans le domaine du numérique. Concernant la fibre optique, 800 km de fibres sont déployés, avec 1778 particuliers et 485 entreprises raccordés.

Le Maire parle des grands projets structurants : Ecoquartier Nancy Grand Cœur, ARTEM, Grand Nancy Thermal et le Technopôle Henri Poincaré.

N.JACOB donne des précisions sur la politique du sport : les piscines ont vu leur nombre d'entrées augmenter de 1,43%, et le soutien financier au sport professionnel et de haut niveau est renouvelé.

D.PELTIER parle des établissements culturels : le musée de l'histoire du fer, le muséum aquarium et les jardins botaniques.

Le Maire parle des hommes et des femmes au service de la Métropole : 1348 agents en 2017. Elle rappelle que ce chiffre était de 1457 en 2014 lorsqu'elle a pris la délégation ressources humaines et dialogue social au Grand Nancy. Les services comptent 137 métiers différents. Le taux de travailleurs handicapés est passé de 2,7% à 7,2% (prestations ESAT comprises) entre 2014 et 2017.

G.NICOLA donne les grands chiffres du budget : 551 millions réalisés dont 102 millions dédiés à l'investissement.

Le Maire parle des actions de la Métropole sur le territoire de la commune de Pulnoy dans les domaines de la mobilité, la voirie, l'eau et l'assainissement, les espaces verts, les déchets, la proximité, l'environnement, l'habitat et le site de compostage partagé.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

2/ Budget 2018 : décision modificative 3 - GN

G.NICOLA donne des explications sur les mouvements de crédits.

Vote : à l'unanimité.

3/ Assurance statutaire du personnel : autorisation donnée au Maire de signer avec le Centre de Gestion la convention de gestion des contrats d'assurance garantissant la collectivité contre les risques statutaires : 2019 – 2022 - GN

G.NICOLA explique que l'augmentation du taux global entraînera, à masse salariale constante sur la base de 2017, une augmentation de 4000 €.

Vote : à l'unanimité.

4/ Salon du développement durable : tarification pour les exposants - MLM

ML.MASSON donne lecture de la délibération.

G.ROYER estime que le coût de 10 € pour le repas est relativement bas.

Vote : à l'unanimité

5/ Renouvellement de la convention avec le Centre Régional d'Information Jeunesse Lorraine (C.R.I.J) pour l'accueil et le fonctionnement du Kiosque Information Jeunesse (K.I.J) au Service Toutes Générations de la Mairie de Pulnoy - SD

S.DUSSIAUX donne lecture de la délibération.

Le Maire remercie S.DUSSIAUX de relancer le KIJ. Jusqu'à récemment, une seule action était menée avec le KIJ, celle des jobs d'été.

S.DUSSIAUX ajoute qu'un vrai dialogue s'est instauré avec la directrice du CRIJ.

Vote : à l'unanimité.

6/ Demande de subvention de l'association Les Cœurs d'Ostéo - GN

G.NICOLA explique l'objet de la délibération.

Vote : à l'unanimité.

7/ Autorisation d'ouvertures dominicales des commerces de détail en 2019 - PL

P.LAGO donne lecture de la délibération.

**Vote : une voix contre (P.HAUSERMANN)
24 voix pour**

8/ Convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux avec le nouveau Trésorier Principal - GN

G.NICOLA explique l'objet de la délibération. Le seul changement par rapport à la convention signée avec le trésorier précédent est l'introduction de moyens de paiement plus souples, notamment par internet.

Vote : à l'unanimité.

PULNOY, le 21 décembre 2018

Le Maire


Michelle PICCOLI



Le secrétaire de séance,


Léon WEHRELEN